# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## France Télécom

Question écrite n° 75385

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la volonté de désengagement de France Télécom en matière de politique d'enfouissement des réseaux. En effet, l'unité régionale de réseau des Alpes vient d'informer les maires de Savoie qu'en raison d'un contexte de plus en plus concurrentiel la plupart des dépenses liées aux enfouissements, à l'exception du câblage, devront être assumées par les communes. Cette position de la part de France Télécom constitue une véritable régression en matière de politique d'intégration environnementale. Il souhaite donc connaître les moyens que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin que la suppression des lignes aériennes puisse se poursuivre compte tenu à la fois de la fragilité de celles-ci lors de tempêtes, ou en cas de neige abondante, comme de l'atteinte au paysage qu'elles représentent.

### Données clés

**Auteur :** M. Michel Bouvard
**Circonscription :** Savoie (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 75385
**Rubrique :** Télécommunications
**Ministère interrogé :** économie
**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1959